

## Conditions générales de vente

### Préambule

Le bois est une matière naturelle et vivante. Des variations dans le veinage et la couleur des bois doivent être acceptées. Aucune réclamation ne pourra être retenue sur ce point.

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent, sans restriction ni réserve aux ventes de produits et aux prestations de services proposés et réalisés par Ateliers du Leff pour ses clients professionnels et non professionnels.

Sauf conventions, spéciales et écrites, toute commande emporte de plein droit de la part de nos clients, adhésion aux conditions générales de vente ci-après énumérées, même en cas de clauses contraires incluses dans leurs propres conditions générales.

### Identité de la société

Nom : Ateliers du Leff- SARL Armor Concept Bois  
Adresse : 32, ZA du Clos de la Lande  
CP : 22290  
Ville : Pléguen  
Pays : France  
SIRET : 84760910400025  
RCS Saint-Brieuc

### Indivisibilité de l'offre

Les travaux indiqués par le présent devis constituent une offre globale et indivisible. L'entreprise se réserve le droit de retirer son offre ou de revoir ses prix si une partie des prestations proposées n'était pas acceptée par le Client.

### Nullité des mentions manuscrites

Seules sont valables les mentions imprimées sur le présent devis, qui représente l'accord des parties. Les mentions manuscrites portées par le seul Client sur le devis sont nulles.

### Validité de l'offre

La présente proposition de prix est valable à la date de sa signature par l'entreprise et à condition que la signature par le Client, pour accord, intervienne dans un délai maximum d'un mois à partir de cette date : au-delà, l'entreprise se réserve la faculté, soit de maintenir son offre initiale, soit de présenter une nouvelle proposition.

Les devis n'incluent que les prestations et produits qui y sont décrits.

Avant toute prestation de pose, le Client s'engage à rendre la pièce accessible et prête à être aménagée conformément au devis. La pièce où doit être exécutée la prestation devra être conforme aux plans techniques (prises et évacuations aux endroits prévus.....)

Toutes les modifications apportées au marché feront l'objet d'avenants conclus entre l'Entreprise et le Client et spécifiant les modifications de coûts et de délais.

Si le devis est refusé, les exemplaires du devis descriptif détaillé et des documents annexés restent la propriété de l'entreprise, ils ne peuvent être utilisés ou communiqués à une tierce personne qu'avec l'autorisation écrite du chef d'entreprise.

### Délai de rétractation de 14 jours

En application des articles L.221-18 et suivants du Code de la consommation, **si le présent contrat est signé hors établissement de l'entreprise**, le consommateur dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la date de signature du présent devis. Pendant ce délai, le consommateur peut donc renoncer au marché, sans avoir à motiver sa décision et sans frais, au moyen du formulaire de rétractation ci-joint.

### Sommes versées d'avance

Les éventuelles sommes perçues d'avance au titre du présent contrat ne constituent pas des arrhes, et n'ouvrent donc pas droit à renonciation au contrat.

Les acomptes versés ne peuvent être utilisés que pour l'achat définitif figurant sur votre devis/facture d'acompte. Ils ne sont pas remboursables.

### **Révision des prix**

Sauf convention particulière sur ce point, les prix de ce devis seront révisés au moment de l'exécution des travaux par application du coefficient de révision basé sur l'évolution des valeurs d'index BT, correspondant au corps d'état considéré et au délai, en nombre de mois, existant entre la date de la signature du devis par l'entreprise et celle de l'exécution des travaux.

### **Règlement du prix**

Le prix hors TVA du marché est forfaitaire et non révisable ; il ne peut être modifié que par accord écrit des deux parties, au moyen d'un avenant pour travaux supplémentaires, par exemple.

La TVA subira les variations éventuelles découlant des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors des règlements.

Sauf convention différente - figurant au devis descriptif détaillé ci-joint - le règlement des travaux sera effectué de la façon suivante :

Versement d'un acompte de **30 %** du montant TTC des travaux, à la commande du Client validée par la signature du devis.

Versement de **30 %** au cours des travaux ; il est dû de plein droit sans autre mise en demeure et, à défaut de paiement, les travaux sont suspendus aux risques du Client.

Versement du solde restant de **40 %** à la fin des travaux sur présentation de la facture lors du procès-verbal de réception des travaux. Les moyens de paiement acceptés sont : Chèques, Virements ou Espèces.

Les factures sont adressées au Client au plus tard lors de la réception des travaux, elles sont payables comptant à réception.

Toute somme non payée entraînera la perception d'un intérêt de retard correspondant au taux d'intérêt de la Banque centrale européenne majoré de 10 points. Pour les professionnels, une indemnité forfaitaire de 40 euros sera également due au titre des frais de recouvrement.

### **Réserve de propriété des marchandises**

Les marchandises vendues ne deviendront la propriété de l'acheteur qu'après paiement de la totalité du prix, étant formellement précisé que jusque-là, lesdites marchandises ne resteront entre ses mains qu'à titre de dépôt.

En cas de défaut de paiement, total ou partiel, de la part du Client, Ateliers du Leff se réserve le droit de revendiquer la propriété des marchandises impayées, conformément aux dispositions légales.

Ces dispositions ne font pas obstacle, à la livraison, au transfert à l'acheteur des risques de perte ou de détérioration des biens ou des dommages dont il serait la cause.

En cas de décès de l'acheteur avant l'extinction de la dette, il y aura solidarité et indivisibilité entre les héritiers.

### **Suspension du chantier**

A défaut du respect des modalités de paiement stipulées aux présentes conditions générales de vente et/ou devis, Ateliers du Leff pourra de plein droit, après envoi d'une mise en demeure par recommandé avec accusé de réception demandant le paiement des factures sous quinze (15) jours, se réserver la possibilité de suspendre l'exécution des travaux du chantier.

Tout retard dans la fourniture de renseignements indispensables à l'exécution de la prestation, prolongera d'autant le délai de réalisation ; il en sera de même en cas de force majeure ou d'évènements liés aux fabricants et aux fournisseurs.

### **Livraison**

**La date de livraison n'est donnée qu'à titre indicatif**, tout retard éventuel ne peut entraîner l'annulation de la commande, ni l'application de pénalités de retard.

Notre responsabilité ne peut être engagée en raison d'erreurs émanant du maître d'ouvrage, des documents communiqués par le maître d'œuvre ou autre. Notre société est libérée de l'obligation de livraison pour tout cas de fortuit ou de force majeure, notamment grève totale ou partielle, incendie...

### **Nos garanties**

Elles sont applicables en France métropolitaine.

- |   |  |  |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Garantie de bon fonctionnement   | <input type="checkbox"/> Garantie décennale. | <input type="checkbox"/> Responsabilité civile professionnelle |
| <input type="checkbox"/> Assurance dommages aux existants |  | <input type="checkbox"/> Garantie de parfait achèvement        |

Notre assureur : GROUPAMA Loire Bretagne-souscription IARD-TSA 65017-35912 Rennes cedex 9

### **Recours à un prêt pour travaux**

Lorsque le Client recourt à un prêt pour financer tout ou partie des travaux, il en informe l'entreprise et fait sa demande de prêt dans les quinze (15) jours de la signature du contrat. Le marché est alors conclu sous la condition suspensive d'obtention du prêt dans un délai précisé par écrit par le Client à l'entreprise et qui ne peut pas être inférieur à un mois suivant la demande de prêt. Le Client s'engage à informer l'entreprise par écrit de l'obtention du prêt ou de son refus, au plus tard dans les sept (7) jours suivant l'expiration de ce délai.

Cependant, en cas de recours à un crédit à la consommation pour les travaux, le marché sera résolu de plein droit si le prêteur n'a pas informé l'entreprise de l'attribution du crédit dans le délai de sept (7) jours à compter de l'acceptation de l'offre de prêt par le Client consommateur (l'emprunteur) ou si le Client consommateur (l'emprunteur) a exercé son droit de rétractation dans le délai légal.

### Photos des réalisations

Le Client autorise l'entreprise à fixer, reproduire et à exploiter les photographies des travaux réalisés dans le cadre de l'exécution du présent contrat et ce, afin de les présenter à des tiers dans un but de promotion de son activité artisanale, sur les supports suivants : site internet, page internet, réseaux sociaux, ...

La présente autorisation est consentie à l'entreprise pour le territoire suivant : France métropolitaine et pour une durée indéterminée via un formulaire remis au client à la signature du PV de réception.

Le Client garantit n'être lié par aucun accord avec un tiers, de quelque nature que ce soit, ayant pour objet ou pour effet de limiter ou empêcher la mise en œuvre de la présente autorisation.

Si le Client souhaite que son chantier n'apparaisse plus sur les supports visés à la présente clause, il devra en faire la demande par écrit à l'entreprise qui se chargera sans application d'un préavis de supprimer les photos dans un délai de 14 jours maximum.

### Traitement des données personnelles

Les informations recueillies sur le Client font l'objet d'un traitement informatique réalisé par l'entreprise et sont indispensables au traitement de sa commande. Ces informations et données personnelles sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution des travaux commandés et des garanties éventuellement applicables à l'issue de ces travaux.

Le responsable du traitement des données de l'entreprise est Mr CARNEVALE Julien, 32 ZA du Clos de la Lande-22290 Pléguien/[contact@ateliersduleff.fr](mailto:contact@ateliersduleff.fr)

L'accès aux données personnelles sera strictement limité aux employés du responsable de traitement, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées, sans que l'autorisation du Client ne soit nécessaire.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, et par le Règlement Européen n°2016/.679, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant au responsable de traitement à l'adresse postale ou email mentionnée ci-dessus, en joignant un justificatif de son identité valide.

En cas de réclamation, le client peut contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

### Médiation de la consommation

En cas de litige au sujet du présent marché, les parties s'efforceront de le résoudre à l'amiable. A défaut d'accord amiable dans un délai d'un mois après réclamation, le Client consommateur au sens du Code de la consommation pourra saisir gratuitement, **CM2C**, 49 Rue de Ponthieu-75008 Paris, au titre de la médiation de la consommation. Les modalités de cette médiation figurent sur le site du Médiateur, à l'adresse suivante : <https://cm2c.net/>

## ✂ FORMULAIRE DE RETRACTATION DETACHABLE

*(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire détachable uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat)*

A l'attention de : ..... *(compléter par le nom du professionnel)*

Nom de l'entreprise : .....

Adresse : .....

Numéro de téléphone : .....

Adresse mail : .....

Je/Nous (\*) vous notifie/notifions (\*) par la présente ma/notre (\*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (\*)/pour la prestation de services (\*) ci-dessous.

**Commandé le (\*)/ reçu le (\*)** : .....

**Nom** du (des) consommateur(s) : .....

**Adresse** du (des) consommateur(s) : .....

**Signature** du (des) consommateur(s) :

**Date et lieu de la signature** : .....

*(\*) Rayer la mention inutile*